



COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

MISSIONS

- organiser et gérer les compétitions masculines et les compétitions féminines de football à 11, dans le cadre des calendriers établis par la Commission des Calendriers,
- procéder au tirage des Coupes des Yvelines toutes catégories, hors les Coupes Féminines,
- statuer sur les demandes des clubs en matière de changements de lieux, de terrains, de dates et d'horaires des rencontres de ces compétitions,
- statuer sur les suites à donner en cas de non-déroulement des rencontres (forfaits, terrains impraticables, etc.),
- fixer les dates auxquelles sont remises les rencontres qui n'ont pu se dérouler à leur date initiale ou qui sont données à rejouer et en informer la Commission de District de l'Arbitrage et, si nécessaire, la Commission Départementale de Prévention, Médiation, Education,
- s'assurer du respect des règles applicables à la Feuille de Match Informatisée et de décider des sanctions à appliquer en ce domaine,
- collaborer avec la Commission Départementale de Prévention, Médiation, Education et la Commission de Discipline lorsqu'il s'agit d'un match sensible.